

ANISSA RAMI

ASIYA BATHILY

MARIAM TESTARD

LES MOTS POUR VOUS LE DIRE

Un documentaire sur les viols d'enfants et leur traitement par la justice

RÉALISÉ PAR ASIYA BATHILY

PRODUIT ET DIFFUSÉ PAR L'ASSOCIATION INSPIRANTES

Inspirantes

Les mots pour vous le dire

Sortie le **7 mars 2025**
Documentaire/France/90 minutes



Asiyabathily.com

Les ambitions du documentaire

L'autrice-réalisatrice

Le synopsis

Les mots de la réalisatrice

Et si on en parlait ?

L'équipe

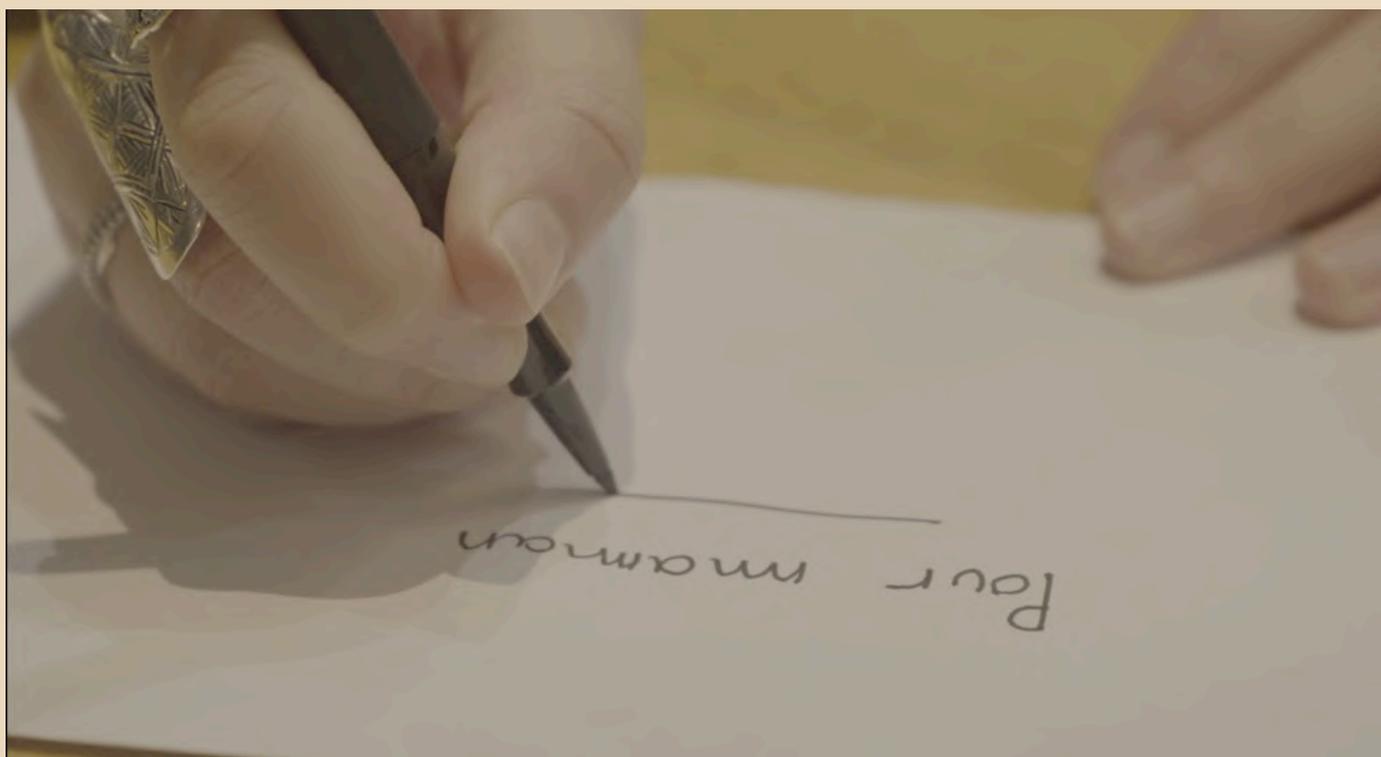


Des ambitions

Les mots pour vous le dire s'adresse aux **parents et futurs parents** en les incitant à se former sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) pour éduquer leurs enfants dès le plus jeune âge. De même, il s'adresse aux **professionnels de l'enfance** pour qu'ils intègrent ces enjeux de sensibilisation et de formation.

Des projections-débats sont organisées à travers toute la France dans les salles de cinéma d'art et essai en vue de rencontrer le public et susciter une prise de conscience collective.

Le projet cherche également à développer des **partenariats avec les écoles et les associations de parents d'élèves**. L'objectif est de créer un dialogue ouvert et fournir les outils nécessaires est le meilleur moyen de **prévenir les violences sexistes et sexuelles**.



Asiya B.



Les mots pour vous le dire est le premier documentaire de la réalisatrice Asiya Bathily. La thématique des violences sexuelles est au coeur de ses oeuvres dont ses deux romans *Les vies volées* et *La vérité en face*, écrits sous le pseudonyme Tisha Ivana et *Réapprendre à vivre*, son autobiographie dans laquelle elle raconte sa résurrection du viol.

De formation littéraire, sociologue et infirmière, la réalisatrice milite pour la prévention des violences sexistes et sexuelles depuis 2019. Elle a collaboré avec des personnalités comme Ghada Hatem gynécologue et fondatrice de la maison des femmes de Saint-Denis, Nadia El Bouga sexologue clinicienne et chroniqueuse sur BeurFm, Anne de Labouret autrice du livre *Parler du porno à vos enfants avant qu'internet ne le fasse*.

À l'origine du film, il y a son histoire. **À l'âge de 7 ans, Asiya subit un viol** de la part d'un adolescent de son quartier. L'événement est si traumatisant que **son cerveau l'efface de sa mémoire pendant 11 ans, entraînant une amnésie traumatique.**

Vingt ans plus tard, âgée de 27 ans, elle surmonte ses psychotraumatismes. Consciente de l'exceptionnalité d'une guérison "aussi rapide" et "si précoce" dans sa vie, Asiya s'investit depuis lors dans la sensibilisation aux violences sexuelles, en faisant de ce **combat la mission de sa vie.**

Conférences, ateliers, rédaction de livres et d'articles sur le sujet, Asiya multiplie les interventions et prises de parole pour atteindre le plus grand nombre de personnes. Cependant, sa plus grande réussite demeure celle obtenue face à la justice française. Malgré une plainte pour viol classée sans suite en 2018, Asiya a déposé un recours la même année auprès de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI). Elle a engagé 5 années d'échanges épistolaires avec le fonds de garantie pour être reconnue comme victime et obtenir une indemnisation pour les frais engagés en psychothérapie.

Malgré de nombreux reports, la justice finit par **la reconnaître victime le 7 mars 2023 et l'indemnise**, soulignant que son acharnement dans cette quête de reconnaissance et ses actions de sensibilisation inlassables ont contribué à cette décision. Plus remarquable encore, cette décision fait **jurisprudence** et permet désormais aux **victimes de violences sexuelles** d'obtenir une **reconnaissance civile**, même en l'absence de reconnaissance pénale. C'est un véritable changement sociétal !

C'est donc en toute logique qu'Asiya a fait du traitement judiciaire la pierre angulaire de son documentaire *Les mots pour vous le dire*, qui traite des viols faits aux enfants. Elle partage son histoire, son engagement et propose des pistes d'action pour qu'ensemble, nous mettions fin aux violences sexuelles. **Nous sommes tou.tes concerné.e.s.**

Le synopsis

Mariam et Anissa ont respectivement **11 ans** et **5 ans** quand elles sont violées. La première par son oncle paternel et la seconde par le fils de sa nourrice.

Face à la violence de l'agression, elles subissent une amnésie traumatique. Du viol, elles ne se souviennent pas mais leur corps, lui, n'a rien oublié. Des années après les faits, elles décident, l'une comme l'autre, de porter plainte. En parlant, nos deux protagonistes ouvrent une boîte de pandore : Mariam apprend que sa grande sœur et sa cousine (la fille de son oncle) ont également été violées par ce dernier. Quant à Anissa, elle découvre qu'une autre enfant gardée par la même nourrice a été violée par le même agresseur qu'elle. En étant plusieurs plaignantes dans les deux affaires, Mariam et Anissa obtiennent une chose rare en France : le droit à un procès.

Mais ce maigre succès se mêle à différents obstacles caractéristiques du traitement judiciaire des violences sexuelles en France. En plus de s'étaler sur plusieurs années, les procès vont être reportés à de nombreuses reprises, une avocate va être renvoyée du fait de son incompétence tandis qu'une autre va tomber dans les pommes - selon les mots d'une des victimes - la veille du procès. Sans compter les inégalités manifestes en matière de défense : les victimes ont, au mieux, une avocate pour les défendre tandis que les agresseurs en ont systématiquement deux à leurs côtés. Du Tribunal de Grande Instance à la Cour constitutionnelle, il faudra des années de patience avant qu'Anissa et Mariam obtiennent justice.



Les mots de la réalisatrice

Pouvez-vous nous raconter la genèse du film ?

Mon idée de départ était de recueillir des témoignages d'hommes et de femmes ayant été violé.e.s dans l'enfance. J'ai commencé mes sensibilisations aux violences sexistes et sexuelles en 2019 et l'idée du documentaire s'est imposé à moi en 2020. En un an de sensibilisation, j'ai formé plus de 600 personnes. **Après chacune de mes interventions, je recevais des dizaines de témoignages de victimes me racontant leur viol.** Chose surprenante, c'était la première fois qu'elles en parlaient tout court. Je me rappellerai toute ma vie d'un des témoignages que j'ai reçus qui commençait ainsi

La première fois que j'ai été violée j'avais 5 ans. J'ai 36 ans et j'ai été violée plus de 10 fois dans ma vie. Mon dernier viol remonte à l'an dernier. J'ai parlé du premier viol à ma mère, elle m'a dit "ce n'est pas grave". Alors c'est ce que j'ai fait aussi. J'ai fait comme si ce n'était pas grave.

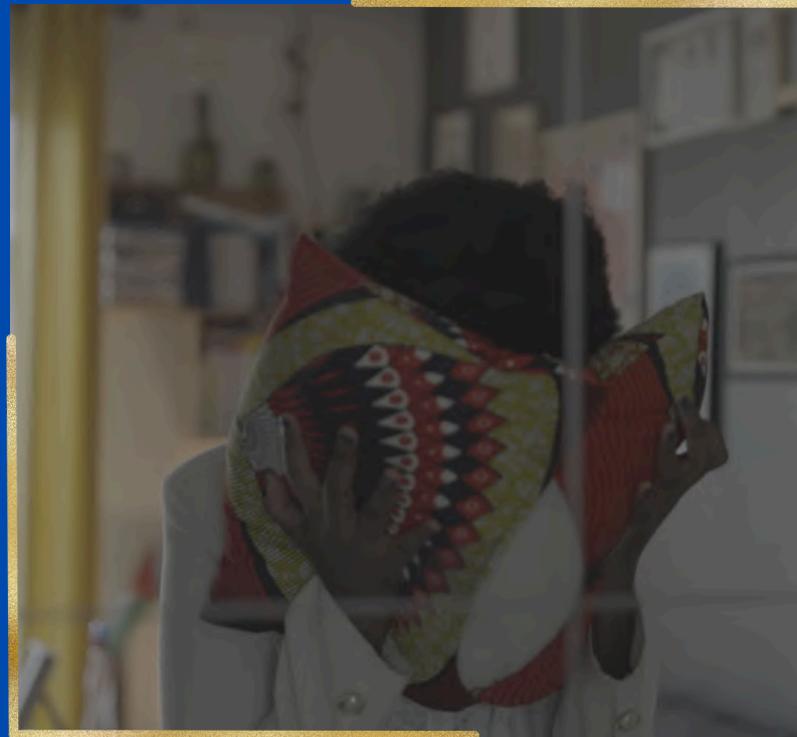
Témoignage d'une victime

Ce témoignage m'a profondément bouleversée. Il résonnait avec d'autres témoignages de victimes qui, lorsqu'elles en parlaient à leurs parents, le faisaient exclusivement à leur mère. Elles n'en parlaient pas à leur père.

Ça m'a interpellée. J'ai donc voulu réaliser ce film comme une enquête sociologique cinématographique. Je suis diplômée en sociologie, spécialisée sur les questions du genre. Les violences sexistes et sexuelles s'inscrivent sous ce spectre-là.

Il y a également un biais genré quand les victimes parlent à leur mère plutôt qu'à leur père. C'est lié au rôle de Care qu'on associe aux femmes. J'ai donc voulu creuser cette question en interrogeant les victimes.

Au-delà de mes réflexions personnelles, je tenais à ce que ces récits de vie et ces réponses puissent être partagé.e.s avec le plus grand nombre de personnes. Le cinéma est un art démocratisé qui offre cette possibilité. Je voulais qu'à travers les histoires racontées on puisse comprendre ce biais genré de dénonciation des viols pour opérer un vrai changement.



Comment pensez-vous arriver à ce changement ?

Ce qui ressort des témoignages c'est que **les parents n'ont pas la réponse attendue de la part de leurs enfants. Le père est absent des révélations, quand la mère, elle minimise, nie, relativise à coup de "ça va aller", "ce n'est pas si grave", "c'était il y a longtemps, passe à autre chose".** C'est terrible de dire ça à une victime de viol dont la mémoire traumatique ne lui permet justement pas d'oublier.

Au contraire, chaque victime est plongée dans une **temporalité suspendue**. Il n'existe que le temps de l'agression qui se répète inlassablement jusqu'à la guérison des traumatismes. Mon objectif à travers le film est de permettre une prise de conscience de la part des parents actuels ou en devenir. **Je rappelle que 81% des violences sexuelles touchent des enfants. Quand on a connaissance de ce chiffre, j'estime qu'en tant que parents, on ne peut pas faire l'économie d'une telle discussion.** On est obligé.e.s de se poser la question de la protection de nos enfants. C'est une responsabilité sociétale.

Bien qu'il soit difficile d'éviter complètement les violences sexuelles, nous pouvons prévenir les psychotraumatismes en encourageant nos enfants à nous confier toute atteinte à leur corps. En prévenant ces traumatismes, nous restaurons des années de vie et de qualité de vie. Les solutions existent et sont simples à mettre en œuvre.

Mais finalement, ce n'est pas l'approche que vous choisissez dans le film. Vous explorez plutôt le volet judiciaire...

Quand vous commencez une enquête en sciences sociales, vous avez une question de départ et la recherche vous amène dans un tout autre endroit. J'espérais, à travers les témoignages reçus, explorer ce lien à la parentalité en matière de violences sexuelles. Comprendre les réticences des enfants à parler à leurs parents et les freins de la part de ces derniers. À travers ces questions, c'est aussi mes propres freins que j'interroge car au moment où je commence le film, mes parents ne le savent toujours pas.

Finalement, les deux personnes que j'ai décidé de garder dans le film ont toutes les deux eu des réactions normales de la part de leurs parents. Avec parfois ce différentiel vis-à-vis de la figure paternelle mais elles ont eu du soutien. Ça remettait complètement en question mon cheminement initial.

Il y a différents moments de violence dans le viol : celui de l'agression, celui où on le raconte à la famille selon leur réaction, à la justice : à ce moment-là, c'est toute la société qui nous juge. Et pas positivement.

Anissa, participante au documentaire

Le choix de l'approche juridique s'est fait presque malgré moi. Les deux femmes qui me livrent leur histoire - je rappelle qu'avant de les interroger, je ne les connaissais pas - ont toutes les deux eu droit à un procès contre leur agresseur.



Anissa

Je voulais avoir une approche plus personnelle, tendre vers l'humain. Il y a une froideur dans les chiffres. Quand je dis qu'une fille sur 5 subit des violences sexuelles, c'est réel. Et ensuite ? Est-ce qu'on est mieux protégé en tant que femmes, en tant que filles ? Pas spécialement. Le documentaire réhumanise des femmes à qui le viol a retiré cette humanité. Anissa & Mariam sont incarnées dans le film. On les voit, on les écoute pendant plus d'une heure. Elles nous livrent les parties les plus sombres de leur vie.

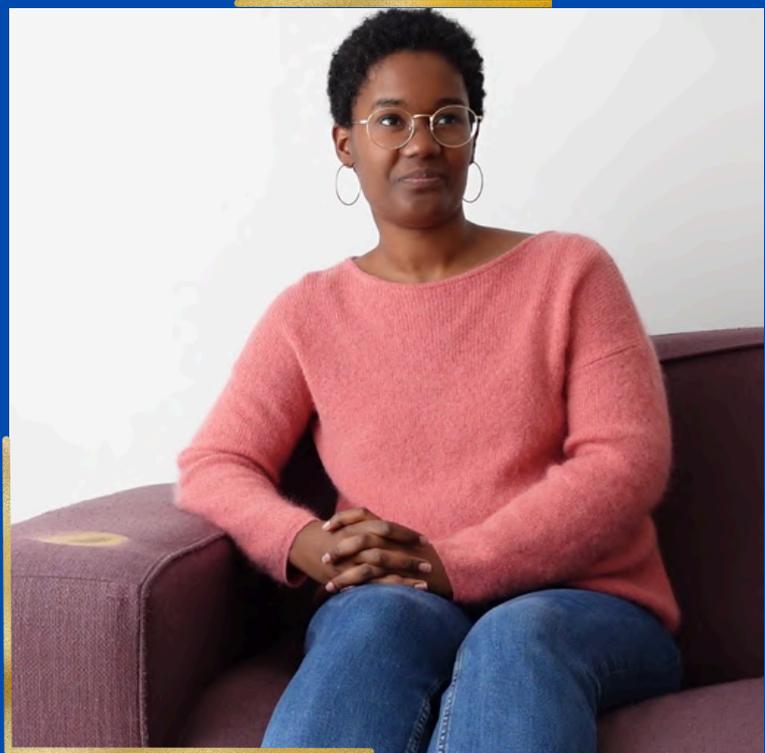
Je suis intimement convaincue que la voix/voie du témoignage, par neurones miroirs, résonne avec notre propre humanité. **A partir de là, après avoir vu mon film, il est impossible de garder la même vision. Il y aura, inévitablement un avant et un après.**

C'est un fait suffisamment rare en France pour être souligné. J'ai été frappée par le miroir de leurs histoires. **Elles ne se connaissent pas, ont porté plainte dans différentes régions de France et à des époques différentes, pourtant, elles ont fait face aux mêmes dysfonctionnements de la part du système judiciaire.** C'est donc lui qu'il faut dénoncer et réinterroger.

En quoi ces témoignages spécifiques peuvent-ils contribuer à changer les mentalités ? Ne pensez-vous pas qu'il serait bénéfique de recueillir plus de voix ?

Dans quel but ? Est-ce que nos voix sont plus puissantes quand elles sont plus nombreuses ? Je ne pense pas. Les voix du mouvement #metoo et #balancetonporc se sont soulevés en nombre pour un changement mineur. Les chiffres des violences sexuelles on les connaît. Vous les retrouvez dans *le livre noir des violences sexuelles* de la psychiatre et psychotraumatologue **Muriel Salmona** comme dans le rapport de 782 pages de la CIIVISE.

Les chiffres sont essentiels pour quantifier et faire exister mais ce n'est pas l'approche que je souhaitais pour mon film.



Mariam

On va patienter le temps du verdict. J'ai lu dans ses yeux qu'on avait perdu mais je n'ai rien dit. Les avocates de la partie adverse viennent nous dire « on a essayé de baisser sa peine, on n'aurait jamais pensé qu'il serait acquitté.

Mariam



J'ai fait de l'équitation quand j'étais petite. Sans le savoir, je me suis réparée seule, avec les chevaux.

Anissa, participante au documentaire

J'aimerais me réapproprier mon esprit. Quand je joue avec mes enfants, parce que je suis détendue, ma mémoire traumatique ressurgit. Du coup, je ne joue pas beaucoup avec mes enfants.

Mariam, participante au documentaire



Quel est le choix cinématographique que vous avez effectué pour justement restaurer cette humanité et éveiller l'empathie du spectateur, si j'ai bien compris ?

J'ai opté pour la simplicité. J'ai reçu Anissa et Mariam dans mon appartement en Seine-Saint-Denis. Il y avait évidemment des contraintes budgétaires puisque j'ai démarré ce film sans production mais je tenais à les interroger dans un cadre à la fois intime et sécurisé, propice aux confidences, à la manière d'une séance de thérapie. Elles sont assises sur un canapé et me racontent leur histoire, mon nounours Ralph à leurs côtés rappelant l'enfant qu'elles étaient et qu'elles laissent s'exprimer pendant l'interview. Ensuite, j'ai pris un autre angle : je suis allée chez elles, dans leur environnement, dans leur intimité. Ce mouvement est essentiel car il reflète une confiance réciproque. De plus, dans leur cadre de vie personnel et familial, en dehors de l'approche "thérapie" de l'interview, nous découvrons une perspective plus globale. **Elles ne sont pas seulement des victimes de violences sexuelles, mais aussi des personnes complètes avec leurs loisirs, leur famille, leurs amis. C'est tout cela que j'explore et expose à l'écran.**

Vous donnez la parole à ces deux femmes, Mariam et Anissa. Comment votre choix s'est porté vers elles ?

J'ai une réponse pragmatique et une réponse artistique et militante. Quand j'ai lancé mon appel à témoignages, j'ai reçu une dizaine de témoignages de femmes souhaitant participer. Je voulais en avoir encore plus mais un ami producteur m'avait indiqué que c'était déjà beaucoup. À l'approche des dates de tournages, Mariam et Anissa ont été les seules à confirmer leur présence et, le miroir offert par leurs deux histoires avec cet angle judiciaire me donnait envie d'explorer cet axe-là.

En ce qui me concerne, ma plainte contre le garçon qui m'a violée a été classée sans suite. Cependant, grâce à la procédure civile de la CIVI, j'ai pu être reconnue victime et indemnisée, après cinq années d'efforts acharnés et de nombreux courriers envoyés. Je suis pleinement consciente que les procès de viol ne sont pas légions, d'où mon désir de m'appuyer sur cet axe. De plus, les rares affaires judiciaires médiatisées concernent souvent des personnalités publiques. **Anissa et Mariam, quant à elles, sont anonymes et racisées. Il était essentiel de les écouter sous ce prisme, car leurs récits sont souvent invisibilisés.**



Les déclarations d'Asiya BATHILY sont constantes devant les services de police, ses différents thérapeutes et son entourage. Elle a systématiquement décrit le viol subi et ses conséquences traumatiques immédiates dans des termes identiques. Les deux psychologues qui ont assuré son suivi attestent de sa qualité de victime de violences sexuelles sans mettre en doute la véracité de ses propos. Elle présente par ailleurs d'après ces praticiens une symptomatologie caractéristique des victimes de violences sexuelles, les manifestations du traumatisme étant également relatées par son entourage amical.

Son investissement dans la dénonciation des violences sexuelles, les supports multiples qu'elle utilise pour mettre en lumière les faits subis et son insistance à mener une procédure d'indemnisation dont le caractère réparateur ne se limite pas à son seul aspect matériel rendent d'autant plus crédibles ses affirmations.

Ces éléments sont suffisants pour retenir la matérialité de l'infraction dénoncée.

Par conséquent, Asiya BATHILY est déclarée recevable en sa requête, son droit à indemnisation étant intégral.

Extrait du procès verbal de la CIVI, décision rendue le 7 mars 2023.



Je dis souvent #MeToo est un murmure. Si toutes les femmes qui ont vécu des violences sexuelles racontent tous les impacts qu'elles ont eus, sur toutes les sphères de leur vie depuis le jour de l'agression jusqu'à aujourd'hui, la Terre va trembler et s'effondrer en deux.

Asiya, réalisatrice et participante au documentaire

Et si on en parlait ?

Cliquez sur les logos pour accéder aux articles de presse



L'équipe

Écriture et réalisation : Asiya Bathily

Chef opérateur : Omer Shishani

Assistant.e.s chef opérateur : Khalili Hasibullah & Dorsaf Ouakaoui

Ingénieure du son principale : Catia Barreto

Ingénieure du son secondaire : Coleen Romain

Montage image : Omer Shishani

Étalonnage : Omer Shishani

Production & distribution : inspirantes

Association Inspirantes

145 rue de Noisy-le-Sec, 93160 Les Lilas

distributioninspirantes@gmail.com

Retrouvez-nous et suivez l'actualité du film sur Instagram et sur LinkedIn



Association Inspirantes



Les mots pour vous le dire



Asiyabathily.com